



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019

Le **jeudi 4 avril 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Juan Carlos VEGAS

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Robin DAVID à William GUILLARD, Béatrice TASSERY à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA à Juanita AUGUSTIN

### **Absent(s) non excusé(s):**

Amandine TAVARES GOMES

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

-----

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/034**

Il est rappelé au Conseil Municipal, que celui-ci doit délibérer sur le compte de gestion établi par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair, préalablement au vote du compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier, selon la décision du Conseil d'Etat n°65013 du 3 novembre 1989 « Gérard Ecorcheville ».

Après examen du compte de gestion, il est constaté la concordance des comptes avec ceux du compte administratif du budget annexe ZAC de la Hauteville, il convient donc de voter le compte de gestion.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte de gestion de l'exercice 2018 établi par Madame RUFFE, la Trésorière de Duclair.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	1 604 265,97	1 811 192,72	3 415 458,69
Titres de recettes émis	1 581 637,46	1 687 911,01	3 269 548,47
Réductions de titres		103 953,55	103 953,55
Recettes nettes	1 581 637,46	1 583 957,46	3 165 594,92
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	1 604 265,97	1 811 192,72	3 415 458,69
Mandats émis	1 314 585,97	1 633 328,96	2 947 914,93
Annulations de mandats		49 371,50	49 371,50
Dépenses nettes	1 314 585,97	1 583 957,46	2 898 543,43
<b>RESULTAT DE D'EXERCICE</b>			
Excédent	267 051,49		2 67 051,49
Déficit			

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la circulaire NOR : BUDE1302105J du 13/09/2012 relative aux comptes de gestion et financiers des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et des établissements de santé.

**CONSIDERANT** le tableau susmentionné présentant les résultats du compte de gestion.

**PREND ACTE** de la présentation du compte administratif 2018.

**CONSTATE** les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DECIDE** d'approuver le compte de gestion 2018.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le  
05 avril 2019

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

